

CALENDRIER

- Remise du dossier : au plus tard le lundi 14 septembre à 12h00
- Début d'enchère : 21 septembre à 14h00
- Fin d'enchère : 23 septembre à 16h00
- Analyse des dossiers et choix du candidats : 3^{ème} semaine d'octobre
- Signature du compromis ou PUV : début novembre
- Signature acte authentique : 1^{er} trimestre 2021

CONTENU DES DOSSIERS À REMETTRE PAR LES CANDIDATS

1/ Documents Généraux

- Présentation de la société (actionnariat, chiffre d'affaires, activités, etc...) et synthèse des projets passés et en cours permettant de rendre compte de l'expérience du porteur de projet sur des opérations similaires
- Présentation synthétique du projet envisagé témoignant du respect des règles de constructibilités en vigueur
- Extrait Kbis moins de 3 mois de la société acquéreuse
- Copie certifiée conforme des pouvoirs de la personne représentant la société acquéreuse et pièce d'identité.

2/ Documents financiers

- Document d'offre complété et signé (modèle envoyé sur demande suite à la visite)
- Justificatif de financement :
 - Pour les financements en fonds propres : preuve de détention de fonds (lettre expert comptable ou commissaire au compte, justificatifs bancaires...
 - Pour les financements par emprunt : accord de principe de la banque, preuve d'existence de lignes de crédits suffisantes.

Dossier à remettre au plus tard
le lundi 14 septembre à 12h00
en Format électronique sur
Ventes@agorastor.fr

PROCESS DE VENTE

Il s'agit d'une **mise en concurrence par courtage aux enchères**.

Agorastore vérifie en amont de la vente que le programme respecte les prescriptions du vendeur, l'identité de la société, les références sur des opérations comparables, la capacité à financer l'opération, et les diverses pièces de dossier.

Suite aux enchères les meilleures dossiers sont présentées au Vendeur, qui, notamment après analyse des réponses apportées aux points précisés en amont, fera son choix au regard du prix et du projet.

Le vendeur se réserve la possibilité d'auditionner un ou plusieurs des porteurs de projet.

Les porteurs de projet non retenus, ne feront pas partie de la phase d'audition.

Il s'agit d'une vente classique de gré à gré qui se poursuivra par la signature d'un compromis, puis la réitération par acte authentique.

FONCTIONNEMENT DES ENCHERES

Fonctionnement des enchères

- Le minimum d'augmentation est de 10 000€
- Il s'agit d'une fin d'enchères glissante, c'est à dire que toute enchère passée dans les 2 dernières minutes de la vente prolonge la vente de 2 minutes, et ainsi de suite dans la limite de 30 minutes (soit jusqu'à 16h30 maximum)
- Les Frais Agorastore sont inclus dans le prix de départ, et à tout moment dans le prix affiché sur la page produit au cours des enchères
- Le porteur de projet peut mettre en place une enchère automatique dès l'ouverture des enchères jusqu'à son budget maximum, afin d'être sûr d'avoir l'occasion de faire votre meilleure offre. Il est important de noter que seuls les dossiers des porteurs de projets ayant participé aux enchères seront présentés au Vendeur.
- Il ne sera pas possible de revoir l'offre, ni la hausse ni à la baisse, à la fin de la période d'enchère
- A la fin de la vente, il sera demandé au porteur de projet une authentification en ligne correspondant au montant de sa dernière enchère.

IMPORTANT : s'agissant d'une mise en concurrence par courtage aux enchères, placer la meilleure enchère ne vous assure pas de remporter le bien. Le Vendeur reste libre de choisir l'acquéreur sur la base des critères ci avant exposés.